

**Droit à l'expression****CGT CH Lavour** <cgt.chlavour@wanadoo.fr>mardi 8 avril 2025 à 13:50 envoyés

Bonjour Monsieur

Nous venons vers vous afin d'aborder un sujet récurrent et inacceptable.

Nous constatons depuis plusieurs mois un climat préoccupant. Il s'installe au sein de notre établissement et impacte directement les agents ainsi que la qualité du dialogue social à tous les niveaux de notre hôpital.

Il n'y a plus aucun dialogue, aucun échange, aucun débat contradictoire. Les tentatives pour censurer les agents et les empêcher de s'exprimer se multiplient de façon inquiétante. De nombreuses attitudes et méthodes relèvent d'un abus de pouvoir. Quelques exemples pour illustrer notre propos:

- Des reproches et des menaces sont adressées à des agents au prétexte qu'ils parleraient d'autres services pendant leur pause !
- A l'occasion d'une réunion dans un service, à la demande d'une équipe et en présence des représentants syndicaux, il a été annoncé en préambule que les représentants du personnel ne devaient pas s'exprimer lors de cette réunion. Qu'ils ne pouvaient le faire qu'en instance....

Votre attitude n'est pas étrangère à cette dégradation massive. Deux exemples:

- Avant un CSE vous avez récemment tenté de nous assigner des places pour nous asseoir !
- Le collège des psychologues souhaitait la présence de la CGT à une réunion pour aborder des sujets sensibles. Vous avez refusé, nous sommes restés et vous avez fait demi tour...

Autre point:

- Certains cadres coutumiers du fait, exercent des pressions et des chantages au CDD, au CDI, à la mis en stage. Quand ils ne menacent pas directement les agents de les mettre dehors sans motifs justifiés, en leur disant qu'ils en avaient le pouvoir.

De nombreux professionnels expriment leur profond malaise dans un contexte où la parole est de plus en plus contrainte quand elle n'est pas censurée. Nous attendons un changement de comportement.

En ce qui nous concerne vous ne nous ferez pas taire ! Nous encourageons les agents à signaler à notre syndicat tous les dysfonctionnements dans le domaine.

Nous allons poursuivre notre travail de représentant du personnel et continuer à dire les choses autant de fois que nécessaire.

Carole FABRE et Virginie PERILHOU  
Pour le bureau de la CGT du CH Lavour